Département du Pas-de-Calais Arrondissement de BETHUNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Le 7 octobre 2021, à 17h00, le Conseil d'administration de l'EPCC s'est réuni à la Cité des Electriciens à Bruay-la-Buissière, sous la présidence de Monsieur Philibert BERRIER, Vice-Président de l'E.P.C.C, en suite d'une convocation en date du 1er octobre 2021.

Etaient présents:

Monsieur Philibert BERRIER, Vice Président

Madame Maryse BERTOUX

Monsieur Norbert CROZIER

Monsieur Pascal GODIN

Madame Virginie LABROCHE

Madame Sylvie MEYFROIDT

Monsieur Robert MILLE

Etaient absents excusés:

Madame Catherine BERTRAM

Monsieur Julien DAGBERT, Président

Monsieur Jean Paul KORBAS

Madame Isabelle LEVENT

Monsieur Ludovic PAJOT

Madame Virginie SOUILLIART

Procuration:

Monsieur Julien DAGBERT donne procuration à Monsieur Philibert BERRIER

Monsieur Ludovic PAJOT donne procuration à Monsieur Robert MILLE

Monsieur Jean Paul KORBAS donne procuration à Monsieur Norbert CROZIER



Cité des Électriciens

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 7 OCTOBRE 2021

NOMINATION DU DIRECTEUR DE l'EPCC

Monsieur le Vice-Président expose à l'assemblée :

« Vu l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2019 portant création de l'EPCC Cité des Électriciens,

Vu l'arrêté préfectoral du 27 juillet 2021 portant modification des statuts de l'EPCC Cité des Électriciens,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'EPCC n°2021-CA009 en date du 25 mars 2021 relative à la mise en œuvre de la procédure de recrutement d'un nouveau directeur et l'appel à candidatures,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'EPCC n°2021-CA019 en date du 10 juin 2021 relative à la composition du jury et la validation de la note d'orientation stratégique du mandat du futur directeur de la Cité des Électriciens,

Conformément aux articles L 1431-1 à L 1431-9 et aux articles R 1431-1 à R 1431-21 du Général des Collectivités Territoriales relatifs aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle,

Après réception des projets remis par les candidats présélectionnés, le jury de recrutement a auditionné les candidats et établi la liste suivante des candidats qu'il a soumis aux personnes publiques membres de l'EPCC:

- Monsieur Olivier THIERRY
- Monsieur Samuel BAJEUX
- Madame Chloé TAVERNIER

La Ville de Bruay-La-Buissière et la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys-Romane ont respectivement, par courrier de Monsieur le Maire en date du 2 septembre 2021 et, par délibération n°2021/CC162 du conseil communautaire en date du 28 septembre 2021, validé d'un commun accord cette même liste de candidats.

Le conseil d'administration doit se prononcer sur le directeur ou la directrice qu'il propose de nommer pour l'établissement, il est proposé la nomination de Monsieur Olivier THIERRY suivant le classement établi par le jury.»

Monsieur le Vice-Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Vice-Président, suite à un vote à main levée, le Conseil d'Administration, à la majorité des 2/3 de ses membres

PROPOSE la nomination de Monsieur Olivier THIERRY en tant que directeur de l'EPCC Cité des Électriciens à compter du 15 octobre 2021.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de l'Etablissement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Le Vice-President,

Philibert BERRIER

Certifié exécutoire par le président Compte tenu de la réception en Sous-préfecture len 8 001 2021 Et de sa publication le : 1 1 007 2021

Le Président

Julien DAGBERT

REÇULE

08 OCT. 2021